



Pour publication immédiate : 11/02/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO APPELLE L'EPA À FIXER UNE NORME CLAIRE ET EXÉCUTOIRE POUR LE 1,4-DIOXANE PRÉSENT DANS L'EAU POTABLE

Le Commissaire Zucker, le Commissaire Seggos, le membre de l'Assemblée Englebright, le directeur du comté de Suffolk, Steve Bellone, ainsi que des représentants du comté participent à une table ronde à SUNY Stony Brook et signent la lettre du Gouverneur à l'EPA

La lettre conjointe appelle l'EPA à fixer une concentration maximum de contaminant pour le 1,4-dioxane

New York prêt à convoquer un comité consultatif pour fixer une concentration au niveau de l'État si l'EPA n'agit pas dans un délai raisonnable

« Garantir une eau potable propre est une question qui affecte les communautés des quatre coins du pays, et cela requiert un leadership fédéral déterminant. »

Cliquez [ici](#) pour consulter la lettre et cliquez [ici](#) pour voir des photos de la table ronde sur la qualité de l'eau à Long Island

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État de New York appelait expressément l'Agence fédérale de protection environnementale (Federal Environmental Protection Agency, EPA) à établir une norme officielle pour l'eau potable concernant le 1,4-dioxane, contaminant non réglementé au niveau fédéral. En vertu de la Loi fédérale sur la salubrité de l'eau potable (Federal Safe Drinking Water Act), l'EPA a toute autorité pour réglementer la qualité de l'eau potable. La concentration maximum en contaminant (Maximum Contaminant Level, MCL) est le seuil légal fixé par l'EPA, limitant la quantité d'une substance donnée dans les systèmes d'alimentation en eau publics.

Suite à une table ronde sur la qualité de l'eau à Long Island organisée par le Gouverneur Cuomo à l'Université Stony Brook, les personnalités suivantes se sont jointes au Gouverneur Cuomo pour signer une lettre demandant expressément à l'EPA de remplir ses obligations et de fixer une MCL pour le 1,4-dioxane :

- Le Commissaire à la Santé de l'État de New York (New York State Health), Dr. Howard Zucker.

- Le Commissaire à la Protection de l'environnement de l'État de New York (New York State Environmental Conservation), Basil Seggos.
- Le Directeur du comté de Suffolk, Steve Bellone.
- Le Président de la Commission de la protection de l'environnement de l'Assemblée de l'État de New York (New York State Assembly Environmental Conservation), Steve Englebright.
- Le Commissaire à la santé du comté de Suffolk, Dr. James Tomarken.
- La Membre de l'Assemblée législative du comté de Suffolk, Kara Hahn.
- Le PDG de l'Autorité de l'eau (Water Authority) du comté de Suffolk, Jeff Szabo.
- Le Co-directeur du Centre de Stony Brook pour l'assainissement de l'eau (Stony Brook Center for Clean Water Technology), Dr. Harold Walker.

La [lettre](#) indique clairement qu'ils s'agit là d'une question nationale, mais que si le gouvernement fédéral n'agit pas pour réglementer le 1,4-dioxane, New York prendra les mesures nécessaires pour fixer une MCL à l'échelle de l'État :

« Tandis que de nouveaux contaminants continuent à émerger régulièrement dans les communautés du pays, les États ne doivent plus être livrés à eux-mêmes. Le gouvernement fédéral doit procurer des orientations actionnables sur les meilleures pratiques pour enlever le 1,4-dioxane de l'eau potable, investir dans des technologies de traitement de pointe et fixer une MCL pour protéger la santé publique. »

« Si l'EPA n'agit pas dans un délai raisonnable, l'État de New York réunira un comité consultatif composé d'experts pour fixer une MCL à l'échelle de l'État. Ne vous y trompez pas, il s'agit d'un enjeu national qui nécessite une norme cohérente nationale, mais l'État de New York est prêt à agir en l'absence de leadership au niveau fédéral. Nous exhortons collectivement l'EPA à promulguer une réglementation fixant une MCL claire et exécutoire pour le 1,4-dioxane afin de protéger équitablement non seulement les New-Yorkais, mais aussi tous les Américains. »

À ce jour, l'EPA a non seulement omis d'émettre une MCL pour ce contaminant, mais un vide juridique fédéral existant dispense également les systèmes d'alimentation en eau publics desservant moins de 10 000 personnes d'être ne serait-ce que testés pour vérifier leur teneur en contaminants non réglementés tels que le 1,4-dioxane.

En dépit de l'inaction du gouvernement fédéral, l'État de New York agit, sous l'impulsion du Gouverneur Cuomo, afin de combler le vide et d'assurer l'accès à une eau potable salubre dans l'ensemble de l'État.

- Tout récemment, le Gouverneur Cuomo a proposé un investissement historique de 2 milliards de dollars dans son projet de Budget exécutif, pour reconstruire et réparer les infrastructures d'alimentation en eau essentielles de l'État.

- L'an dernier, le Gouverneur a mis en place l'Équipe d'intervention rapide pour la qualité de l'eau (Water Quality Rapid Response Team) afin d'identifier et de répondre aux inquiétudes relatives à la contamination de l'eau potable dans l'État. L'Équipe d'intervention rapide œuvre pour identifier et répondre rapidement aux questions relatives à la qualité de l'eau potable à travers l'État, et elle progresse avec une proposition agressive pour garantir un prélèvement dans tous les systèmes d'alimentation en eau publics de Long Island, quelle que soit leur taille.
- En septembre 2016, le Département de la santé de l'État de New York (New York State Department of Health) a également approuvé une nouvelle technique de traitement à grande échelle utilisant le Processus oxydatif avancé (Advanced Oxidative Process) pour éliminer le 1,4-dioxane de l'eau potable. Ce projet-pilote est essentiel au moment où l'État s'appuie sur les nouvelles technologies pour garder une longueur d'avance sur les questions de qualité de l'eau à travers New York.
- Le Gouverneur Cuomo a récemment alloué 5 millions de dollars au Centre de l'État de New York pour l'assainissement de l'eau à SUNY Stony Brook pour tirer parti l'innovation et promouvoir les avancées dans le traitement de l'eau potable. Dans le cadre de ces travaux, l'accent sera notamment mis sur le développement et les progrès des techniques de traitement pour le 1,4-dioxane.
- Le Département de protection de l'environnement prend également des mesures pour prévenir le rejet de 1,4-dioxane à partir des blanchisseries, en faisant de l'obligation pour certaines blanchisseries du comté de Suffolk d'effectuer des prélèvements pour le 1,4-dioxane une condition à l'obtention de leurs autorisations pour leur nouveau Système d'élimination des rejets polluants de l'État (State Pollution Discharge Elimination System, SPDES).
- Le DEC commencera également à obliger tous les sites Superfund de l'État à effectuer des tests de détection du 1,4-dioxane. En fonction des résultats de ces prélèvements, le DEC prendra les mesures exécutoires adéquates, en vertu de l'autorité Superfund de l'État (State Superfund), pour réduire le 1,4-dioxane à la source.

###